



Association professionnelle  
des techniciennes et techniciens  
en documentation du Québec

## Historique

Au printemps 1988, des finissants en techniques de la documentation du cégep de Trois-Rivières effectuent un sondage auprès de tous leurs confrères diplômés. Le programme existe alors depuis 20 ans. L'objectif de ce sondage est d'évaluer le besoin de créer une association professionnelle pour les techniciennes et les techniciens en documentation.

Dévoilés dans le cadre d'une journée retrouvailles (le 23 avril 1988), les résultats de l'enquête révèlent la nécessité de créer une telle association. Dès lors, neuf personnes sont mandatées pour former un conseil d'administration provisoire et mettre tout en place pour créer ce qui deviendra l'APTDQ: élaboration des objectifs, rédaction des règlements, incorporation, obtention des lettres patentes, recrutement des membres, publicité et organisation du congrès de fondation. C'est à l'occasion de ce congrès qu'a lieu l'élection du premier conseil d'administration permanent.

Par la suite, plusieurs comités sont formés en vue de répondre aux objectifs – la mission – adoptés lors du congrès de fondation.

Depuis, l'Association ne cesse de se consolider. Plusieurs congrès ont eu lieu et de nombreux ateliers de formation ont été donnés au fil des ans. Plusieurs documents ont été publiés, notamment une vaste étude sur le profil des membres qui a permis de mieux connaître la situation de la profession et de ceux qui en vivent. La publication de *L'indispensable en documentation* de Manon Bourget, Robert Chiasson et Marie-Josée Morin, en collaboration avec la maison d'édition Documentor, en 1990 ainsi que la publication de *L'amorce d'une carrière : comment trouver un emploi en gestion de l'information et de la documentation... et le conserver!* de Marie-Jésus Senas en 1999 ont également constitué des événements importants.

La publication d'une étude sur le taux d'emploi des techniciennes et des techniciens en librairie, a contribué à relancer le débat sur la formation des libraires. À la suite de la lecture de cette étude, l'Association des libraires du Québec a demandé à l'APTDQ de participer aux travaux nécessaires pour définir les besoins de formation des libraires et déterminer la place qui reviendrait aux techniciennes et aux techniciens en documentation.

Une présentation du président de l'APTDQ, M. Marc Dion, au 23<sup>e</sup> congrès de l'ASTED en 1996 a permis de s'interroger sur *Les défis qui attendent les techniciens en documentation*.

Dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'équité salariale tenue en février 1996, l'APTDQ a soumis un mémoire soulignant le fait que la situation des techniciennes et des techniciens en documentation au gouvernement était un cas évident d'iniquité salariale fondée sur le sexe. Cette action s'inscrit directement dans les efforts réalisés par l'APTDQ pour la reconnaissance de la profession.

D'ailleurs, de juin à décembre 2006, l'APTDQ a ardemment défendu ce dossier. Elle a permis – en rédigeant des lettres-types à transmettre aux autorités par les bibliotechniciennes et les bibliotechniciens à l'emploi de la fonction publique québécoise – de réintégrer le corps d'emploi 217 – bibliotechniciens – dans le 3<sup>e</sup> affichage du processus



Association professionnelle  
des techniciennes et techniciens  
en documentation du Québec

d'équité salariale, permettant ainsi d'obtenir un ajustement salarial de 2,06 %. Ce fut une grande victoire prouvant l'efficacité du travail associatif!

Parallèlement, l'APTDQ est invitée à participer à l'élaboration du nouveau programme de techniques de la documentation (1995-1996). Elle participe également en tant que membre à la Table des milieux documentaires du Québec (TAMDAQ) et à l'organisation du Congrès des milieux documentaires du Québec depuis la seconde édition. Elle est invitée régulièrement à se prononcer sur les besoins des diplômés en techniques de la documentation et sur l'avenir de la profession auprès de diverses instances.